

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 3 AOUT

LA POLITIQUE D'ATTENTE

M. Carnot est parti avant-hier pour Fontainebleau, comme un écolier tout heureux de ses vacances.

Les terrassiers peuvent se mettre en grève, troubler le travail, essayer de « wattriner » quelque gardien de la paix ou de « pendre » quelque patron, M. le Président de la République n'entendra ni les cris des grévistes, ni les plaintes de leurs victimes. Cet homme, qui a la modestie de l'héroïsme, se dérobe à des scènes pouvant troubler sa présidentielle digestion. D'ailleurs, les radicaux n'ont pas à se plaindre.

Pelletan est heureux ; il lui reste Floquet.

Et Floquet, c'est un rude joueur, celui-là ; il dit à ses amis : je suis capable de tout ; aux longues oreilles de son neveu Ferry, il murmure : je ne suis capable de rien. Si les grévistes lui font observer qu'ils ont cru à sa parole, il leur répondra : très flatté, mais la parole est d'argent seulement, et l'absence est d'or. Taisez-vous, et vous serez plus riches que moi.

Ce grand politique a perforé Boulanger par hasard, et il a loué par occasion Meunier, deux généraux, mais point de même farine. M. Floquet a glorifié bruyamment les exploits militaires d'un brave soldat ; soyez sûr qu'au fond de son cœur de petite Pologne, il a une tendresse particulière pour l'ingénieur inventeur de la planche aux assignats. Qui sait si, quelque jour, la République ne fera pas renaitre ce procédé financier plein de commodités ? Au train dont vont les budgets ordinaires et extraordinaires, il ne faudrait pas trop s'en étonner ; n'est-ce pas vers la faillite, politique tout au moins, que court le ministère radical ?

M. Floquet a deux mois devant lui pour préparer sa rentrée parlementaire. Nous offrons de parier que rien ne sera prêt. Le cabinet actuel ne peut pas reculer, ses amis le tueraient ; il ne peut pas marcher de l'avant, les opportunistes ne le suivraient pas ; s'il

meurt, qui donc songera à venger la mémoire de ce pygmée auquel ne convient d'aucune sorte la vaillante exclamation du grand Vendéen ?

Et M. Carnot, revenu de sa villégiature, enregistrera avec impassibilité la chute du ministère ; il sera seulement préoccupé du soin de former à la hâte un autre cabinet. Cela durera ainsi jusqu'aux élections, mais alors... Et le lendemain, quel éclat de rire en France !

LOUIS D'ARZANS.

LES GRÈVES A PARIS

Les grèves à Paris prennent un développement tous les jours plus considérable.

D'abord, le nombre des terrassiers grévistes augmente rapidement et comprendra bientôt la totalité des ouvriers.

A la salle Gaucher, derrière le Panthéon, les garçons maçons ont tenu une réunion qui a été très houleuse. Après de nombreux discours, on a voté l'ordre du jour suivant :

« Les garçons maçons réunis salle Gaucher, le 4^e août, se rendent solidaires de leurs camarades les ouvriers terrassiers et invitent la chambre syndicale des garçons maçons à organiser une réunion pour dimanche prochain. »

Des ravalears qui travaillaient au Palais de Justice se sont mis en grève ; ils travaillaient à la journée à raison de 9 fr. ; ils ont demandé 10 fr. et se sont vu refuser cette augmentation par l'entrepreneur. Il est difficile de dire que la misère les pousse à la grève.

Si la grève des maçons éclatait, la situation deviendrait grave : Il n'y a pas moins de 50 à 60,000 travailleurs à Paris, tenant de près ou de loin à la corporation des maçons.

A l'issue de la réunion tenue le matin à la Bourse du travail, deux cents grévistes se sont rendus aux travaux du Pont-Neuf. Ils ont déchargé un tombereau et se sont dirigés vers le Jardin des Plantes, en suivant les quais.

Sur son parcours, la bande a renversé quelques tombereaux, débauché les charretiers qui les conduisaient et essayé d'émener les débardeurs occupés au déchargement des bateaux.

Puisque le préfet de police dit que ces délits ne sont pas punissables !

Hier soir, à 5 heures, la chambre syndicale des cochers de Paris a décidé que tous ses adhérents se mettraient en grève aujourd'hui vendredi.

Les charretiers viennent également d'adhérer à la grève, ainsi que les asphaltiers.

Les faiblesses gouvernementales portent leurs fruits.

INFORMATIONS

Les voyages présidentiels se succèdent à travers la France.

M. Carnot va faire, en effet, très prochainement une excursion dans la Seine-Inférieure et dans la Manche, et tous les détails de ce nouveau déplacement sont dès maintenant fixés.

Le jeudi 13 septembre, le Président prendra, dès le matin, à la gare Saint-Lazare, un train spécial qui le conduira à Vernon, où il s'embarquera et descendra la Seine jusqu'à Elbeuf.

A Elbeuf, banquet à midi, réception des autorités, visite d'un établissement industriel, d'une école, puis départ en chemin de fer pour Rouen où, dans la même soirée, un nouveau banquet sera organisé.

Le lendemain matin, au champ de manœuvres, revue de 35,000 hommes, armée active et réserve ; dans la journée, visite d'usines et de filatures, grand dîner à la préfecture, réception générale.

Le samedi, 16, départ pour Le Havre, visite du port, banquet, etc.

Enfin, le dimanche, M. Carnot s'embarquera au Havre sur un des bâtiments de l'escadre de la Manche qui se trouvera en ce moment au Havre.

De là, le Président de la République se

rendra à Cherbourg avec les ministres de l'intérieur, de la guerre et de la marine.

LA TEMPÉRATURE RÉPUBLICAINE A FONTAINEBLEAU

Une foule nombreuse, poussée par la curiosité, occupait les abords de la gare à l'arrivée du président Carnot.

On n'a pas entendu un seul vivat.

Cette froideur de la population pour le chef de la République a été très frappante.

DEUX COÏNCIDENCES SINGULIÈRES

La première, c'est que le Président de la République a quitté Paris mercredi, à deux heures, lorsqu'on savait que la reine de Portugal arrivait à cinq heures.

La deuxième, c'est que le ministre de France à Lisbonne est parti en congé au moment où le gendre du Comte de Paris allait prendre la régence de Portugal.

LES PAPIERS DE FRÉDÉRIC III

Le bruit court, dans les cercles diplomatiques de Berlin, qu'un procès serait intenté par la chancellerie au comte Seckendorff, chambellan de l'impératrice Victoria, accusé d'avoir trempé dans l'affaire des papiers qui ont échappé à la vigilance de M. de Bismarck.

LES INSTITUTEURS ET LE MINISTRE LOCKROY

Le *Sicéla* est fort irrité contre M. Lockroy qui, au banquet des instituteurs, n'a pas craint de déclarer que la loi augmentant le traitement des instituteurs n'était pas suffisante et qu'on ferait mieux encore. Le *Sicéla* dit :

« Ce n'est pas M. le ministre qui paye. Il ne lui en coûte donc rien de se montrer généreux et d'exciter tous les appétits qu'un simple banquet ne calme pas, qu'une première augmentation d'échelons pourrait atténuer, mais qui feraient volontiers dans le budget une brèche plus forte. Ne vous gênez pas, messieurs et dames, et ne vous

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE XIV

La terreur de Raimbault

(Suite)

Le lendemain, à midi, M. Desgrès montait en voiture avec son greffier et prepaît la route des Sablons. Sur le siège montait un agent en civil, près du cocher. La voiture partit au grand trot. Derrière elle, à cent mètres, venait celle de Raimbault Mariaval, triomphant par avance et se croyant déjà sûr du succès.

Pendant ce temps, M. Ducorail, ne soupçonnant pas la trame ténébreuse ourdie contre lui, recevait ses clients, mettait ordre à ses affaires, expédiait ses premières lettres par la poste réorganisée, et recommençait à fouiller ses cartons pour y retrouver la fameuse pièce.

Il se sentait heureux et presque fier d'avoir mis Raimbault à la porte de son étude.

— En vérité, murmura-t-il, j'ai failli rougir devant ce misérable ! Et rougir de quoi ? d'un événement dans lequel je ne suis pour rien ! Allons donc, soyons raisonnable ! Quand on n'a rien à se

reprocher, il faut être énergique et marcher tête levée.

Et pourtant, malgré lui, le notaire était troublé, inquiet, et ses yeux se reportaient encore machinalement sur le carton vert, lorsqu'il entendit une voiture s'arrêter à sa porte.

Il s'approcha de la fenêtre, et, écartant le rideau :

— Tiens, dit-il, une calèche !

Puis, voyant un homme descendre gravement de la voiture :

— Quel est ce personnage ? Un fonctionnaire ! un magistrat ! Ah ! mon Dieu, c'est le juge d'instruction suivi de son greffier ! Que me veut-il ?

Un léger tremblement s'empara du notaire qui ouvrit la porte de son étude et alla au-devant de M. Desgrès. Comme il le rejoignait, à la porte extérieure, Raimbault arrivait à son tour.

M. Ducorail, éclairé désormais sur le but de la visite du juge d'instruction, pâlit, et sa pâleur n'échappa point au magistrat qui le salua gravement et le pria de lui consacrer un entretien dans son étude.

Les quatre hommes, raides et froids, entrèrent l'un après l'autre dans l'étude et s'assirent sans mot dire.

M. Ducorail s'était remis de son émotion, le juge examinait d'un coup d'œil l'étude du notaire et remarquait l'ordre qui y régnait.

Au dehors, une foule déjà considérable entourait les voitures et s'efforçait de faire causer les deux cochers, mais l'agent se promenait de long en large et intimidait les questionneurs.

Le juge d'instruction ouvrit brusquement son interrogatoire.

— Monsieur Ducorail, dit-il, ce jeune homme, que vous connaissez, vous accuse d'avoir détourné ou du moins volontairement égaré une pièce très importante pour lui, et cette soustraction, dit-il, lui fait perdre une fortune...

— C'est un odieux mensonge, s'écria maître Ducorail, c'est une infamie !

Raimbault sourit. Le magistrat leva lentement la main.

— Calmez-vous, mon cher maître, dit-il. C'est une accusation dont il faut vous défendre, voilà tout. Si je suis venu dès aujourd'hui, c'est précisément pour en finir au plus vite. Vous savez toute l'estime en laquelle on vous tient partout.

Cet éloge rassura maître Ducorail. Raimbault ne souriait plus.

Le juge d'instruction reprit la parole :

— Avez-vous eu vraiment cette pièce, monsieur Ducorail ?

— Oui, le 4 juin dernier, au matin.

— Et elle est perdue ?

— Oui, monsieur le juge d'instruction.

— Comment ?

— Je ne me l'explique pas. J'ai cherché partout, dans tous les cartons, dans tous les dossiers, dans tous les tiroirs et jusque dans mon jardin, et je n'ai rien trouvé.

— Pensez-vous que l'inondation a pu l'enlever ?

— Non, monsieur. L'inondation n'a enlevé aucune pièce de mon étude.

Le juge d'instruction devint plus grave. L'accusation de Raimbault prenait un corps et ne semblait plus aussi téméraire qu'elle avait paru l'être.

— Est-il vrai, continua M. Desgrès, que la disparition de cette pièce fait perdre un héritage à ce jeune homme, à raison de la mort de la donatrice qui a coïncidé avec l'événement ?

— Je le reconnais volontiers, monsieur le juge d'instruction.

— Est-il également vrai que cette disparition de l'acte du 4 juin fait passer la succession de la défunte aux mains d'une tante, dont vous êtes l'héritier ?

— C'est vrai, mais je ne sais si ma tante...

— La question n'est pas là, monsieur, elle est dans le fait lui-même. Vous sentez toute sa gravité. Votre intérêt personnel pouvait être en jeu dans la circonstance, et vous comprenez que si ce jeune homme a pu croire...

— Mais, au moins, faudrait-il des preuves ! s'écria M. Ducorail, impatienté.

— Mais non, monsieur, c'est à vous de nous

contentez pas de si peu. Le budget est en déficit, mais qu'importe ! Une promesse fait toujours bien dans le paysage.

Il était imprudent d'exciter ainsi des désirs que l'état de nos finances ne permet pas de satisfaire.

Le *Siècle* a parfois d'étonnantes actes de franchise. A propos d'une discussion sur le socialisme, il fait les déclarations suivantes :

« Il est vrai que la masse électorale est ignorante. Lorsque s'ouvre un scrutin, elle n'en comprend pas toujours la portée. La plupart des élections municipales se font sur des programmes politiques qui n'ont aucun rapport avec les intérêts communaux. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, la révision de la Constitution, la mairie centrale et d'autres propositions déclamatoires sont les éléments qui passionnent habituellement la multitude. Les gens éclairés ont, en même temps, le tort de ne pas prendre part à des votes dont ils méconnaissent l'importance, et de cette situation vague sortent des représentations communales qui se croient tout permis parce qu'elles n'ont pas de mandat précis. La fixation arbitraire des conditions du travail n'en est pas moins un abus de pouvoir et tend indirectement à spolier les contribuables par une gestion coupable des deniers publics. »

LEUR LOGIQUE

Un journal radical, le *Voltaire*, publie le compte rendu d'une fête qui vient d'avoir lieu à Ismaïlia pour l'inauguration d'un hôpital que la Compagnie du Canal de Suez a fait édifier.

On lit dans le récit du *Voltaire* : « Dans le nouvel hôpital, la garde des malades est confiée aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul dont l'éloge n'est plus à faire. »

Voilà sans doute pourquoi, en France, les amis du *Voltaire* les expulsent de tous les hôpitaux. Le correspondant du journal radical nous apprend en outre que le plateau sur lequel l'hospice a été élevé s'appellera désormais « le plateau de Saint-Vincent de Paul » ; et le *Voltaire* admire tout cela... à Ismaïlia.

NOUVELLES STATUES

Le conseil d'arrondissement de Corbeil a émis le vœu qu'un monument fût élevé à la mémoire de Picard, l'astronome né en 1624, mort en 1682, qui mesura l'arc du méridien s'étendant de Sourdon, près d'Amiens, à Malvoisine, petit village du département de Seine-et-Oise. Cette mensuration fut utile à Newton qui y trouva la confirmation de sa découverte de la loi de gravitation.

D'autre part, il est question, à Douai, d'élever une statue à M^{me} Desbordes-Valmore. Nous ne contestons pas les mérites de cette aimable femme-poète ; mais, vraiment, on a le marbre facile, depuis quelque temps.

La statuomanie déborde. — Valmore ou non, — avec une intensité exagérée.

dire comment cet acte est sorti de vos mains, puisque vous reconnaissez l'avoir eu.

Le notaire garda le silence.

Le juge reprit :

— Tout au moins avez-vous des soupçons ?

Maitre Ducorail, qui avait de répondre affirmativement et de désigner Raimbault lui-même. Mais il n'osa. L'inversement, était trop palpable. Il se borna à hocher la tête, négativement.

Cette attitude étonna au plus haut point M. Desgrès, qui était arrivé avec des intentions si bienveillantes. Pour donner au notaire le temps de se remettre, il ordonna à Raimbault de raconter de nouveau tous les événements. Le jeune homme s'exécuta avec le plus grand calme, puis il finit avec une feinte douceur :

— J'accuse M. Ducorail, parce que je ne puis accuser que lui, mais peut-être est-ce M^{me} Ducorail elle-même, qui, à l'insu même de son mari...

Le notaire ne le laissa pas achever.

— Non pas ! s'écria-t-il, M^{me} Daniel, ma tante, n'est pas capable de cette vilénie. Et si l'y a faute, je veux être seul responsable.

Le magistrat devenait très perplexé. Il se fit indiquer le carton dans lequel avait été enfermé l'acte, le feuilla lui-même, reconstitua toute la scène du 4 juin, revint à la fenêtre, au jardin, puis tout à coup, désespérant, après deux heures d'attente, de faire la lumière sur ce point :

LA FRANCE ET LA RUSSIE

On lit dans le *Nouvelliste de Bordeaux* :

« En 1875, à la fin de l'été, j'étais dans une ville d'eaux. Je fis la connaissance d'un grand personnage russe qui vivait dans l'intimité du Czar et qui tout récemment avait été chargé d'une mission auprès de l'empereur Guillaume. »

Il voulut bien me raconter en détail les démarches que venait de faire la Russie pour s'opposer aux projets de M. de Bismarck, qui, profitant de l'organisation de l'armée territoriale, voulait se jeter sur la France.

« C'est à nous, me dit mon interlocuteur, c'est à nous seuls que vous devez le maintien de la paix. » Comme Français, je lui exprimais ma reconnaissance du service rendu : « Oui, me dit-il, vous nous devez la paix ; mais, prenez garde ! La Russie a déclaré à votre ennemi que le jour où les radicaux gouverneraient la France, l'Allemagne aurait carte blanche et serait le gendarme de l'Europe ! »

Ceci n'est point une histoire inventée à plaisir. Nous pourrions citer la personne qui a eu cet entretien. Elle lira certainement cet article.

Eh bien ! croit-on que M. de Bismarck se fera faute de rappeler à Alexandre III les engagements pris par Alexandre II ?

Les radicaux sont au pouvoir.

ALLEMAGNE. — Les journaux de Berlin contestent l'authenticité des documents publiés par le *Nouvelle Revue* relativement au projet de mariage entre la fille de Frédéric III et le prince de Battenberg.

Nous pouvons affirmer que ces documents, qui sont envoyés de Londres, proviennent de source sûre.

Nous croyons savoir qu'ils seront prochainement suivis du rapport confidentiel destiné par M. de Bismarck à Guillaume II, à la veille de la mort du vieil empereur, alors que l'état désespéré de Frédéric III faisait penser au chancelier qu'il ne succéderait pas à son père.

LE VOL ÉLECTORAL

Notre excellent confrère, M. Paul d'Albigny, rédacteur en chef du *Patriote de l'Ardeche*, organe conservateur, nous apporte les graves révélations qui suivent :

« C'est dans le chef-lieu du canton de Lavoulte, dont le *Lyon républicain* pouvait dire hier, encore, « qu'il était du reste l'un des mieux organisés pour la lutte », que se pratiquait, le 22 juillet, le fameux coup de l'urne, avec le concours et la complicité de tous les membres du bureau. »

Les bulletins portant le nom du général Boulanger étaient — en grand nombre — supprimés après examen, dès leur remise aux mains du président du bureau, et ils étaient remplacés avec la même dextérité malhonnête par des bulletins au nom de M. Beaussier.

— Monsieur Ducorail, dit-il, avez-vous perdu d'autres minutes ?

— Non, monsieur le juge d'instruction.

— C'est la seule égarée ?

— La seule.

— Voilà qui est bizarre !

M. Desgrès fit encore une pause. Il lui en coûtait de se retirer ainsi.

— Invoquez-vous, demanda-t-il au notaire, un cas fortuit, un événement de force majeure ?

— Non, monsieur. Je n'invoque rien, je constate. Mon passé répond de ma probité.

Le juge se leva avec son greffier qui avait pris quelques notes et se dirigea lentement vers la porte.

— L'affaire s'éclaircira sans doute en justice, dit-il gravement. J'espère qu'elle sera terminée dès aujourd'hui, mais il faut attendre. Le procès suivra son cours.

Puis, il se tourna avec une froideur apparente qui cachait mal un reste de bienveillance, vers le notaire des Sablons.

— Monsieur Ducorail, reprit-il, je vous connais trop pour prendre aucune mesure à votre égard. Vous vous tiendrez seulement à ma disposition.

Le visage de Raimbault s'illumina. Son triomphe était complet.

Celui de maître Ducorail, au contraire, pâlit effrayamment, comme si le juge d'instruction lui

« C'est ainsi que ne se sont plus retrouvés au dépouillement que 465 bulletins Boulanger, alors que plus de 300 ont été notoirement déposés et que le candidat républicain recueillait 704 voix, chiffre supérieur à celui de 1885 et 1886. »

« Ce manège des plus scrupuleux, des plus légaux, comme l'on voit, se pratiquait encore à 2 ou 3 heures du soir, et c'est à ce moment que le hasard, qui n'est heureusement d'aucun parti et qui joue plus d'un vilain tour aux criminels les plus malins, a amené la découverte de cette scandaleuse infamie électorale, dans laquelle trempaient trois personnes au moins. »

« Les opérateurs de cette ignoble tricherie n'avaient pas même prévu qu'on pouvait voir tout leur travail, par une fenêtre placée derrière eux, et c'est à la faveur de cette pleine confiance dans l'impunité et la clandestinité de leur œuvre, que des témoins ont pu assister à une série de substitution de bulletins, assez longue pour constituer déjà, à elle seule, un chiffre respectable de ces brigandages électoraux. »

Une enquête a été ouverte aussitôt, non par la justice, mais par les représentants du candidat ainsi pillé et dévalisé, et ils ont saisi de l'affaire la juridiction civile, tant leur confiance dans l'autre est peu solide.

Le scandale est grand à Lavoulte où le bruit de la découverte de cette fraude si manifeste, si républicaine, s'est bien vite répandu. Mais nous n'insisterons pas outre mesure sur des détails qui feront certainement l'objet des débats publics auxquels cette affaire donnera lieu.

Le *Patriote de l'Ardeche*, se basant sur les faits scandaleux qu'il a recueillis, se croit en droit de déduire cette édifiante conclusion :

« Nous ne sommes que trop fondés à dire que les victoires des républicains sur les conservateurs, dans l'Ardeche, se ressemblent toutes. »

Toutes sont dues, pour beaucoup, à ces cyniques pillages de bulletins, à ces substitutions ou à ces additions dont les récits foisonneraient dans nos chroniques électorales si la pusillanimité des uns, le facile oubli des autres, au lendemain de la lutte, ne nous privaient des témoignages publics sur lesquels nous devons essayer de telles dénonciations ! »

Le dernier mot de cette ignoble manœuvre n'est pas dit ; une enquête est faite par les représentants du général Boulanger et nous nous plaisons à espérer que la justice vaudra bien en châtier, d'une façon ou d'une autre, les inventeurs et leurs complices.

Comme nous le disions tout récemment, nous avons vu tout près de nous et même chez nous, les républicains pratiquer le vol électoral en plus d'une circonstance, mais nous n'en avons pas vu se produire d'aussi cynique ni d'aussi révoltant que celui qui s'est commis dans l'Ardeche.

Lorsque nous conseillons à nos amis de surveiller eux-mêmes les opérations électorales dans leurs communes respectives, nous ne faisons donc pas œuvre inutile et nos conseils méritent d'être suivis.

(Journal de la Vienne.) P. D.

avait plongé un poignard dans le cœur. C'était, en effet, une condamnation déguisée, un soupçon jeté sur son honneur, un peu durement, sans nul doute, par un magistrat qui, ne connaissant pas l'accusateur, voulait tenir la balance égale et n'y parvenait pas. Le malheureux notaire, croyant voir tout son passé d'honnêteté s'écrouler devant lui comme une montagne, étouffa un sanglot et, sur le point de s'affaisser, fut obligé de se soutenir sur la table.

Il y eut un court silence, pendant que le juge d'instruction se dirigeait vers la porte.

Un silence de plomb pour l'honnête homme accusé par un misérable !

Tout à coup, un grand bruit se fit entendre dans la rue, bruit de chevaux, de carrioles, de pas et de voix d'hommes.

Des cris, des exclamations confuses s'échappaient de la foule.

M. Desgrès s'arrêta. M. Ducorail, surpris, releva la tête, le greffier poussa une exclamation étouffée, et Raimbault, toujours aux aguets, fit quelques pas vers la fenêtre, écarta le rideau et jeta ses regards dans la rue.

Tout à coup, il se retira brusquement ; une contraction violente agita tous ses membres, ses jarrets tremblèrent, et, pour ne pas tomber, il fut contraint de s'appuyer à la muraille.

En même temps, son visage s'altéra et prit la

Brignais-Citeaux

Les journaux ont publié ces jours-ci d'importantes extraits d'un rapport de M. Nivelles, inspecteur général des services pénitentiaires, adressé au ministre de l'intérieur, après une visite aux colonies de Brignais et de Citeaux.

Voici comment se terminait le rapport de M. Nivelles :

« On vous dira peut-être, monsieur le ministre, qu'en vous citant Brignais et Citeaux comme des colonies modèles, je suis un clercal endurci. »

« Ce rapport peut être fait contre moi, nous comptons en France tant de gens qui acclament bien haut la République et qui ne sont que des détroqués ; tant de gens faibles, peureux, petits, qui craignent de se compromettre en disant ce qu'ils pensent, que je n'ai pas lieu de m'étonner d'une insinuation qui, en définitive, est un signe de la platitude qui s'infiltré dans l'esprit français. »

« Quant à moi, je suis le bien où je le trouve, car le bien est rare, bien rare. J'applaudis ou bien sans lui demander quelle est sa provenance. »

« J'ai toujours considéré comme la première prérogative d'un citoyen français celle de dire ce qu'il pense. »

« En usant largement avec vous, monsieur le ministre, de cette belle prérogative de l'homme libre, je fais doublement mon devoir. Vous venez de m'honorer de votre confiance, et je vous en remercie en vous disant la vérité, sans crainte de vous voir lui donner une interprétation qui lui soit défavorable. »

« Je défie d'ailleurs les insinuations perfides des minces et plates personnalités qui oseraient s'attaquer à moi ; car un souffle de vérité les aurait vite dépouillées des oripeaux qui les couvrent, pour les laisser apparaître telles qu'elles sont, ignorantes tout d'abord et surtout incapables de servir la République. »

« Veuillez agréer, etc. »

« Signé : L'inspecteur général en mission spéciale, »

« NIVELLES. »

C'est le rapport d'un honnête homme !

Le *Journal de l'Ain* raconte l'anecdote que voici sur le P. Bancillon, directeur à Brignais et ancien directeur à Citeaux :

« Lorsqu'il arriva dans cette première colonie, la maison était en pleine révolte depuis plusieurs mois. À force de patience, de douceur et d'habileté, le Père soumit les plus rebelles et tout rentra dans le plus grand ordre. »

« Un jour, le Père Bancillon était en récréation au milieu d'un groupe d'enfants avec lesquels il s'entretenait ; soudain il poussa un cri et s'affaissa ; un colon, du nom de B..., originaire de Lyon, venant par derrière, avait frappé le Père de deux coups de couteau, l'un au bras, l'autre aux reins. »

pâleur du marbre. Ses mains se crispèrent et de ses dents serrées s'échappa un gémissement de rage.

On eut dit que la terre venait de s'écrouler devant lui ou que la tête de Médusa lui était apparue.

Puis, voyant que l'attention de M. Ducorail, du juge et de son greffier était portée ailleurs et que personne ne le remarquait, le misérable surmonta son émotion, se glissa doucement hors du bureau, comme un serpent, et se jeta dans la chambre des clercs pour gager la porte.

.... Mais au moment où il allait sortir, il fut arrêté par les pas qui se rapprochaient tumultueusement, et il n'eut que le temps de se dissimuler derrière un haut pupitre à trois étages.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE
28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.
P. ANDRIEUX, Successeur.

LESSIVE PHÉNIX
Indispensable dans tous les ménages.
Le paquet de 4 kilog., 0 fr. 40

L'enfant n'avait subi aucune remontrance, n'avait été l'objet d'aucune punition; il s'était précipité avec rage contre le Père en criant :
 « Il faut tuer tous ces cafards ! »
 « Qu'aurait-on fait à cet enfant dans un pénitencier de l'Etat ? »
 A Citeaux, le directeur voulut le faire mettre en cellule; le Père Bancillon s'y opposa : « L'attentat a été commis contre moi, dit-il, je ne veux le punir que par la honte de sa faute. »
 B..., vaincu par la générosité, par la patience et la douceur du Père, devint par la suite un modèle pour tous.
 En 1870, le Père Bancillon fut accosté par un grand jeune homme, qui l'arrêta sur le quai du Rhône. — Bonjour, Père. — Je ne vous connais pas, monsieur, qui êtes-vous ? — Le plus mauvais sujet que vous ayez eu à Citeaux. — Tiens, B...! que faites-vous ? — Je travaille aux fortifications de Sainte-Foy. Je dirige et commande des ouvriers.
 Le méchant enfant de Citeaux est aujourd'hui un bon père de famille; il habite Lyon et n'a pas assez de remerciements pour le Père Bancillon.
 Voilà comment se vengeait la « brute en soutane » du Lyon républicain !

NOUVELLES MILITAIRES

CLASSE 1887

Certains journaux publient des notes très différentes sur l'appel de la classe 1887. On calcule le chiffre de la seconde portion, on dit qu'on incorporera la première portion pour cinq ans, etc.
 Tout cela est inexact. Il est probable que la classe 1887 sera appelée en novembre prochain; mais aucune disposition définitive n'a été arrêtée par le ministère.

LES VÉLOCIPÉDISTES AUX GRANDES MANŒUVRES

Comme l'année dernière, le ministre de la guerre a décidé que des vélocipédistes seraient employés, à titre d'expérience, aux manœuvres de 1888, pour servir à la transmission des ordres et des dépêches.
 Les dispositions prises pour la participation des vélocipédistes aux manœuvres d'automne du 12^e corps sont résumées dans une note déposée à l'état-major du 12^e corps, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Les Courses de Saumur

Sur la prairie du BREIL

Grâce à l'extrême complaisance de M. le général Danloux et sur l'avis favorable émis par M. le général L'Hôte, les Courses de Saumur, qui devaient se tenir, comme les années précédentes, sur l'hippodrome de Varrains-Chacé, et n'auraient pu se faire par suite de la crue du Thouet, auront lieu, sur le Breil, aux dates indiquées, c'est-à-dire les dimanche 12 et mardi 14 août.

On sait que c'est sur la prairie du Breil (aujourd'hui champ de manœuvres appartenant à l'Etat), en face le bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent, que se sont tenues les courses de Saumur, pendant dix ans, depuis leur origine, 1850, jusque et y compris l'année 1859.

Le soleil semble vouloir nous revenir; il sera bien accueilli, car la moisson est commencée et les cultivateurs ont hâte de couper les blés dont beaucoup sont couchés et menacent de germer. Malheureusement la récolte de foin est presque totalement perdue. Les dernières pluies ont fait grossir l'Argenton et le Thouet, et toutes les prairies sont inondées. En certains endroits, l'eau s'est élevée de 4^m à 1^m 30 et le courant entraîna le foin coupé qui attendait quelques rayons de soleil pour sécher. Les cultivateurs renoncèrent à faucher celui qui est encore debout.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Beaucoup de gens croient que, quand une saison présente une température anormale, c'est la suite d'un bouleversement quelconque des lois de la nature. Heureusement que l'observation permet de constater que les lois de la nature ne sont pas soumises au régime parlementaire et qu'elles ne se modifient point aussi facilement que nos codes.

Au sujet de la température des mois de juin et juillet, M. Duponchel a publié un très curieux et très intéressant article dans la *Revue scientifique*.

Il semble résulter des recherches de l'auteur que, dans notre pays, les années exceptionnellement « chaudes » ou « froides », c'est-à-dire dont la température moyenne est au-dessus ou au-dessous de la moyenne habituelle, se succèdent alternativement à des intervalles d'environ douze ans.

Voici le tableau dressé par l'auteur, et dans lequel l'année 1888 est marquée d'un point d'interrogation. Mais la basse température qui règne depuis plus d'un mois permet d'affirmer que les prévisions de M. Duponchel seront réalisées pour l'année courante :

1804.....	chaude.
1816.....	froide.
1828.....	chaude.
1840.....	froide.
1852.....	chaude.
1864.....	froide.
1876.....	chaude.
1888.....	froide.

Ainsi tombent d'elles-mêmes beaucoup d'affirmations hasardées sur les soi-disant perturbations extraordinaires qu'éprouvent les saisons depuis quelques années, perturbations ignorées de nos pères, c'est possible, mais non de nos grands-pères qui ont connu la période remarquablement froide et humide des années 1817 à 1821.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Hier, dans l'après-midi, M. le Sous-Préfet de Saumur s'est rendu dans les ateliers de l'*Echo Saumurois* et a remis à M. Antoine Lepine, compositeur, le diplôme et la médaille d'honneur en argent qui lui a été décernée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, à titre de récompense pour ses longs et dévoués services dans le même établissement.

M. Cottineau a félicité M. Lepine et s'est plu à lui rappeler qu'il était le premier dans l'arrondissement de Saumur ayant obtenu cette décoration dont il devait être fier, pour ses 47 années de travail assidu et dévoué dans nos ateliers.

ASSEMBLÉE DE SAINT-MARTIN

L'assemblée annuelle de la commune de Saint-Martin-de-la-Place se tiendra dimanche prochain 5 août.
 Les marchands étalagistes y trouveront aide et protection.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire

3^e TRIMESTRE 1888

Lundi 6 août

Guitton, vol qualifié. Défenseur, M^e Coutant.
 Boisguérin, Péan et Rio, vol qualifié. Défenseurs, M^{rs} Griffaton, Cesbron et Guy.

Mardi 7 août

Périsseau et Lefèvre, vol qualifié et émission de fausse monnaie. Défenseurs, M^{rs} Mahier et Guy.
 Juguen, Bouyarot et Brière, vol qualifié. Défenseurs, M^{rs} Follenfant, Morry et Desétres.

Mercredi 8 août

Gervet, faux. Défenseur, M^e Roffier-Dufour.
 Brangeon, attentat à la pudeur. Défenseur, M^e Mousset.
 Grosbois et Prudhomme, vol qualifié. Défenseurs, M^{rs} Cesbron et Follenfant.

Judi 9 août

Fillocheau, faux. Défenseur, M^e Morry.
 Oger, assassinat. Défenseur, M^e Bernard.
 Vendredi 10 août
 Gérard, attentat à la pudeur.
 X..., incendie volontaire.

Samedi 11 août

Veuve Viau, faux. Défenseur, M^e Desétres.

Victor Garanger, Pierre Herbelle, Constant Garanger, Joseph Herbelle, Jean Herbelle, vols qualifiés.

POITIERS. — Le général de division Ladvoval, en tournée d'inspection, est arrivé à Poitiers.

Son séjour coïncidera avec l'arrivée de la première colonne du 2^e régiment de pontonniers, qui doit être à Poitiers le 7 août.

Des manœuvres combinées d'artillerie et de pontage auront lieu sur la Vienne, dans les environs de Lussac-les-Châteaux, en présence du général Ladvoval.

C'est le général Ladvoval qui est venu à Angers inspecter le 2^e pontonniers.

AN DÉPLACEMENT ATTENDU

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« M. Le Mallier continue ses coupes sombres dans le Wilsonisme. M. Courtillier, qui devait au genre de M. Grévy la Trésorerie générale de Tours, d'où avait été congédié injustement M. Dutilleul, pour les beaux yeux de son peu intéressant collègue, M. Courtillier est à son tour déplacé. Il avait été nommé à Nice, nous dit-on; il a obtenu de n'être envoyé que dans le département de l'Aisne.

« Nous ne félicitons pas ledit département de cette conquête. Nous nous félicitons du départ de ce fonctionnaire aussi peu soucieux de ses devoirs professionnels que de faire sa cour aux puissants du jour. Les puissants changent vite par le temps qui court. M. Courtillier ne sera pas longtemps trésorier-payeur général. Il pourra bientôt rendre à M. Wilson son cautionnement. »

NANTES. — Victime du 14 juillet. — La fête dite « nationale » n'a été remarquable à Nantes que par les accidents qu'elle a causés.

Plusieurs personnes furent blessées par les baguettes de fusées du feu d'artifice. L'une d'elles, M^{lle} Ollo, eut la joue transpercée.

Transportée à l'Hôtel-Dieu, la blessée fut l'objet de soins délicats; on avait l'espoir de l'arracher à la mort.

Mais une complication survint et avant-hier M^{lle} Ollo succombait.

Les obsèques de l'infortunée jeune fille ont eu lieu hier à 3 heures.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 août.

L'allure du marché quoique calme reste ferme. Le 3 0/0 s'inscrit à 83.60; le 4 1/2 0/0, 105.60, ex-coupon.

Le Crédit Foncier reste à 1.325, action estampillée. L'action non estampillée conserve son cours de 1.420. Les obligations foncières et communales sont toujours l'objet de nombreuses demandes, du reste bien justifiées par la solidité de ces valeurs.
 Les Bons à lots Algériens dont l'émission a lieu le 7 août font 16.25 et 16.50 de prime. Ce succès s'explique: c'est à la fois une magnifique loterie avec dix millions de lots et un placement de premier ordre purement foncier puisque les fonds seront engagés dans les opérations statutaires du Crédit Foncier.

La Société Générale se maintient à 435. Les Dépôts et Comptes Courants restent fermes à 602.50.

La Banque d'Escompte est demandée à 472.

La souscription aux 112,000 obligations de la Compagnie Française des Chemins de fer Argentins promet d'égalier en succès l'émission des obligations de Mendoza. D'ailleurs, il est naturel que les capitaux déplacés pour celle-ci aillent directement à la Banque de Paris et des Pays-Bas, puisqu'ils y trouveront une rémunération de 5.55 0/0 avec la garantie de la République Argentine, et de plus, pendant la période de construction, avec la garantie de la Compagnie de Fives-Lille.

Rappelons que les obligations émises à 452.50 (soit net 450) rapportent 25 francs d'intérêt annuel et sont remboursables à 500 fr. en 55 ans.

Le Panama termine à 287.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 1^{er} août a approuvé les comptes de l'exercice 1886-87 et adopté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

Les Métaux s'avancent à 810.

On signale une progression continue dans le chiffre d'affaires de la Société des Ardoisières de la Forêt, à Combrée (Maine-et-Loire). La vente a passé de 42,955 fr. en 1885 à 321,600 fr. en 1887. Actuellement la production dépasse dix millions pour le premier semestre. Trois cent cinquante ouvriers travaillent jour et nuit.

Les actions du Patrimoine sont demandées à 75 et 80 fr. Ces cours ne sont évidemment pas en rapport avec la valeur réelle des titres. L'excellente situation de la Compagnie justifierait une hausse que tout fait prévoir et qui s'annonce comme prochaine.

Nos chemins de fer sont fermes.

Dernières Nouvelles

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 3 août, 12 h. 05 soir.

A la suite d'une démarche en conciliation tentée par le comité de la grève des terrassiers, une réunion de patrons a eu lieu hier dans la soirée. Aucune résolution définitive n'a été prise; toutefois la majorité de la réunion s'est montrée disposée à entrer lundi en pourparlers avec les grévistes dont le nombre atteint 14,000.

La grève des cochers n'est pas encore confirmée.

Par suite de dissentiments, les membres du comité de la rue de Sèze n'ont pris hier aucune décision pour les candidatures et le manifeste du général Boulanger.

Le docteur Mackensie se décide à répondre aux médecins allemands en une brochure d'une centaine de pages qui paraîtra le 4^{er} septembre, et qui sera rédigée en anglais, allemand, français et italien.

BOURSE DE PARIS

DU 2 AOUT 1888.

Rente 3 0/0.....	83 40
Rente 3 0/0 amortissable.....	86 10
Rente 4 1/2 (nouveau).....	105 45
Obligations du Trésor.....	515 ..

LIBRAIRIE

DU

MAGASIN PITTORESQUE

A Paris, 29, quai des Grands-Augustins.

Recommandé à MM. les Maîtres et Instituteurs comme livres de prix:

Les Nouvelles Lectures de familles,

Un vol. gr. in-8^o, près de 400 pages, plus de 200 gravures dues aux meilleurs artistes, 0,30 de haut sur 0,27 de large, cartonné, toile rouge, richement décoré.

Prix, à Paris, exclusivement réservé à l'Instruction publique, correspondance directe: — 5 fr. 50.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 150 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encassement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements: FRANCE. Un an, 2 fr.
 Un numéro: 10 cent.

Le Numéro d'Août vient de paraître; en voici le sommaire:

Les grandes dates du mois. Calendrier. Température. Travaux du mois. Le mois d'août. M. le Myre de Villers. Le nouvel empereur d'Allemagne. Un mot de Saint-Louis. Par où commencer? Marguerite. Le sergent Bobillot. La mousse. Les vieilles gloires de la France: Le maréchal de Boufflers. Nos quatrains sur le mois d'août, etc., etc.

ILLUSTRATIONS: 3 portraits: M. le Myre de Villers, l'empereur d'Allemagne, de Boufflers; 11 gravures diverses.

LE VIN AROUD

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ms}

Etude de M^e V. LE RAY, avoué près le Tribunal civil de Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

Par jugement contradictoire du Tribunal civil de première instance de Saumur en date du vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré.

Il appert : Que M^{me} Sophie Housseau, épouse du sieur Maximilien Ducarp, tailleur, actuellement en faillite, avec lequel elle demeure à Saumur, assisté de M. Louis Bonneau, syndic de ladite faillite, a été déclarée séparée de biens d'avec ledit sieur Ducarp, son mari.

Pour extrait certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, avoué de la dame Ducarp.

A Saumur, le deux août mil huit cent quatre-vingt-huit.

Pour M^e LE RAY, absent,

POPIN.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

PAR SUITE DE DÉCÈS.

Le JEUDI 9 août 1888, à une heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue d'Alsace, n° 12, dans une maison dépendant de la succession de M. TROUILLARD,

Il sera vendu :

Commode et secrétaire Louis XV en bois de rose et marqueterie, buffets à étagères, coffres à bois et jardinières en chêne sculpté, commodes, secrétaires, tables à jeu, de toilette et à ouvrage, commodes-toilette, dessertes, tables de nuit et autres, guéridons, chaises longues, fauteuils et chaises garnis en moquette, plusieurs chambres à coucher en différents bois, glaces, pendules, candélabres, réchauds en cuivre argenté, cave à liqueurs ;

Une grande quantité d'objets de literie, harpains, grande cuisinière en fonte, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, bouteilles vides et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

AVIS M. NEVEU Raphaël, courtier en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, fait savoir à Messieurs les Propriétaires qu'il a à vendre plusieurs milliers de futailles fraîches vides à des prix avantageux.

Etude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

LE MOULIN A VENT De la Perruche A Montsoreau,

Dans une belle position, garni de deux pièces de meules et tous accessoires en parfait état.

Bâtiments d'habitation et de service, cave, cour, jardin et vigne.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser audit M^e PASQUIER.

Etude de M^e BEUROIS, notaire à Restigné (Indre-et-Loire).

A VENDRE

Dans le canton de Langeais (Indre-et-Loire)

BELLE PROPRIÉTÉ

DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT

Comprenant Chalet, Ferme et Moulin, le tout d'une contenance de 84 hectares en Terre, Prés, Vignes, Sapinières, Taillis et Landes.

Chasse très giboyeuse ; Pêche.

S'adresser, pour traiter, à M^e BEUROIS, notaire à Restigné.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1889,

DEUX MAISONS DE COMMERCE

L'une, rue d'Orléans, 41 ; l'autre, rue de la Tonnelle, 20.

S'adresser au propriétaire, M. REYNAU, rue d'Orléans, 41, et à M^e BRAC, notaire.

TRÈS VASTE MAISON

A LOUER

Présentement 7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

MAISON

Située à Saumur, rue des Pâiens, n° 26.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

GRAND GRENIER Carrelé

S'adresser à M. MATIGNON, rue de la Grise.

AVIS

PHILIPPE BESNARD, propriétaire à Genes, fait savoir qu'il ne remboursera pas les emprunts ou dépenses faits en son nom par la dame MARIE-LOUISE JOUSSET, sa femme.

UN NOTAIRE de Nantes demande un clerc liquidateur. — S'adresser Agence Havas, Nantes.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le Marquis de CHERVILLE, de M. Ch. FRANCOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALLET, BERGMAN, CHATELAIN, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM F^{rs} D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier et bandagiste.

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPECIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Flours Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60, et fr. 1.40

Méfiez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEU, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle ; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Daclier.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT									
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX					BORDEAUX — SAUMUR — PARIS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir
Paris	7 25	12 50	7 55	11 35	Bordeaux	5 15	8 20	3 20	6 25
Chartres	9 03	2 53	9 44	1 33	Saintes	7 15	8 48	11 39	6 26
Chât.-d.-Loir.	10 24	12 10	1 52	6 34	Niort	9 32	10 30	2 5	5 30
Noyant-Méon	11 29	12 54	3 9	7 36	Thouars	12 14	12 33	1 30	4 15
Linières-Bou-	11 39		3 21	7 47	Montreuil	9 35	6 38	12 59	9 02
Vernantes	11 53		3 36	7 59	Brézé-s.-Cyr.	9 55	7 18	2 38	5 18
Blou	12 5		3 48	8 11	Chacé-Varr.	10 01	7 27	2 46	5 22
Vivry	12 15		3 59	8 20	Nantilly (arr)	10 13	7 34	2 51	5 27
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27		4 10	8 30	SAUMUR (Orl.) (arr.)	10 22	7 45	3 02	5 42
(départ.)	12 33		4 16	8 34	(départ.)	10 25	7 45	3 07	5 40
Nantilly (arr.)	12 41		4 24	8 41	Nantilly (départ.)	10 38	11 36	3 13	5 53
SAUMUR (Etol) (arr.)	12 51		4 36	8 51	SAUMUR (Orl.) (arr.)	10 47	11 44	3 21	5 41
(départ.)	8 31	10 37		8 50	(départ.)	10 57	11 54	3 27	5 45
Nantilly (départ.)	8 37	10 43		9 00	Vivry	8 10	12 09	3 17	5 57
Chacé-Varr.	8 48	10 52		9 11	Blou	8 19	12 18	3 26	6 06
Brézé s.-Cyr.	9 9	11 11		9 22	Vernantes	8 32	12 33	3 39	6 18
Montreuil	9 19	11 24		9 32	Linières-Bou-	8 45	12 46	3 51	6 30
Thouars	11 57	2 34	5 33	9 38	Noyant-Méon	8 59	1	4 04	6 42
Niort	3 58	4 24	7 59	4 37	Chât.-d.-Loir.	10 7	2 15	4 08	7 48
Saintes		6 28	11 05	6 13	Chartres	12 50	5 51	9 07	12 4
Bordeaux		9 59	3 36	9 52	Paris	5 25	8	11 50	2 27

LIGNE D'ORLÉANS									
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS					PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES				
STATIONS	Direc. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Direc. mixte soir
Nantes	11 55	6 10	8 40	12 07	Paris	8 35	9 40	11 25	12 45
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	Tours	1 23	5 7	7 15	11 35
La Ménitré	2 52	7 10	9 09	11 56	Langeais	2 19	5 43	8 9	12 13
Les Rosiers	7 19	9 17	12 07	3 52	Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46
St-Clément	7 36	9 34	12 24	4 07	Varennes	2 57	6 32	8 51	12 57
St-Martin	7 53	9 51	12 41	4 24	Saumur (arr.)	3 03	6 52	9 12	13 3
Saumur (arr.)	8 10	10 08	12 58	4 41	(départ.)	3 08	6 57	9 17	13 8
(départ.)	8 27	10 25	13 16	4 58	St-Martin	7 06	9 26	1 25	7 34
Varennes	8 05	9 48	12 51	5 05	St-Clément	7 13	9 33	1 31	7 41
Port-Boulet	8 22	10 05	13 03	5 22	Les Rosiers	7 21	9 41	1 38	7 48
Langeais	8 39	10 22	13 10	5 39	La Ménitré	7 28	9 52	1 45	7 55
Tours	8 56	10 39	13 17	5 56	Angers	7 35	10 01	1 52	8 02
Paris	9 13	10 56	13 24	6 13	Nantes	7 42	10 08	2 0	8 09

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	9 37	4 31	6 16	Chinon	7 43	4 34	9 5	6 5
Port-Boulet	8 40	12 13	6 59	8 10	Port-Boulet	8 10	4 56	9 44	7 44
Chinon	9 04	12 50	7 14	8 30	Saumur	9 04	7 06	10 30	8 30

SAUMUR — BOURGUEIL									
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 20	12 18	4 55	8 20	12 18
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	8 30	12 30
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	1 08	7 06	9 04	1 08

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS										
STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	
Poitiers	6 3	6 45	12 50	6 15	6 15	Angers	4 40	7 30	11 49	5 57
Moncontour	7 41	13 43	2 27	8 23	8 23	Martigné	6 1	8 26	11 13	7 42
Loudun	8 42	14 46	3 4	9 24	9 24	Doué	6 24	8 57	11 54	8 12
Montreuil (a)	9 21	15 21	4 28	10 9	10 9	Baugé	6 30	9 07	12 16	8 21
(départ.)	9 29	15 29	5	9 30	9 30	le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	8 31
le Vaudelnay	9 40	15 48	5 10	9 41	9 41	Montreuil (a)	6 40	9 26	12 48	8 41
Baugé	9 50	16 00	5 19	9 52	9 52	(départ.)	7 36	1 26	13 9	9 14
Doué	9 57	16 10	5 26	10 1	10 1	Loudun	8 24	1 44	13 13	10 13
Martigné	10 17	17 3	5 40	10 24	10 24	Moncontour	8 35	2 3	13 29	10 48
Angers	11 45	19 56	7 10	11 45	11 45	Poitiers	10 33	3 10	14 16	11 16

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS									
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin
Angers	4 40	7 30	11 49	5 57	5 57	Angers	4 40	7 30	11 49
Martigné	6 1	8 26	11 13	7 42	7 42	Martigné	6 1	8 26	11 13
Doué	6 24	8 57	11 54	8 12	8 12	Doué	6 24	8 57	11 54
Baugé	6 30	9 07	12 16	8 21	8 21	Baugé	6 30	9 07	12 16
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	8 31	8 31	le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34
Montreuil (a)	6 40	9 26	12 48	8 41	8 41	Montreuil (a)	6 40	9 26	12 48
(départ.)	7 36	1 26	13 9	9 14	9 14	(départ.)	7 36	1 26	13 9
Loudun	8 24	1 44	13 13	10 13	10 13	Loudun	8 24	1 44	13 13
Moncontour	8 35	2 3	13 29	10 48	10 48	Moncontour	8 35	2 3	13 29
Poitiers	10 33	3 10	14 16	11 16	11 16	Poitiers	10 33	3 10	14 16

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Fille de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.